

L'association de la noix vomique au café, quand il y a torpeur somnolente en même temps qu'adynamie, me rend de très-bons services dans ces affections.

3° *Amers*. — Voir dans les effets toniques des *amers* le résultat d'une simple action stimulante sur l'estomac, dont les fonctions, plus actives et plus parfaites, vont retentir, par l'intermédiaire d'une réparation accrue, sur tout le système, dont les forces s'accroissent, ne me paraît pas possible. Il y a là une action hypersthénique primitive qui s'exerce sur le système nerveux. L'*arnica* est une *noix vomique* très-atténuée, et ces deux médicaments relèvent les forces dans les cas où elles ont subi une dépression notable comme dans les fièvres graves avec asthénie. Les amers, dont la noix vomique est le type le plus accentué, ont, à ce point de vue, une grande homogénéité d'action.

4° *Quinquina*. — Le *quinquina*, qui est le type des hypersthénisants, trouve, à ce titre, son indication dans toutes les dépressions nerveuses et nutritives, celles qui se manifestent dans les fièvres éruptives graves, dans le cours des fièvres essentielles, et cela en dehors de toute indication antipériodique (1).

5° *Arsenicaux*. — Les propriétés *remontantes* de l'*arsenic*, éprouvées par l'expérience journalière des mangeurs d'arsenic de la Styrie, sont constatées également en médecine. On comprend l'électivité d'action de l'arsenic pour les centres nerveux, quand on songe à l'efficacité qu'il déploie contre les névroses, les névralgies, les fièvres intermittentes, dont une théorie plausible place le point de départ dans le système nerveux impressionné par le poison palustre; mais la stimulation des forces produite par cet agent est lente, et n'a rien de commun, sous ce rapport, avec celle qui est produite par l'alcool, l'opium, les éthers, etc. (2).

(1) 93. Le *quinquina* s'emploie quelquefois en substance. La *poudre de quinquina jaune* se donne aux doses de 4 à 8 gram. dans du chocolat, du café, du vin, etc.; le *vin de quinquina* [45], aux doses de 50 à 150 gram.; la *tisane de quinquina* (10 à 20 pour 1,000); la *teinture de quinquina* du Codex, aux doses de 5 à 20 gram.; l'*extrait de quinquina jaune*, la *résine de quinquina*, aux doses de 1 à 5 gram.

(2) 94. On peut employer l'acide arsénieux (de 2 à 10 milligr. par jour), la *teinture de Fowler* (de 4 à 8 gouttes), une solution d'arséniate de soude, telle qu'une cuillerée à bouche de 15 gram. contienne 25 dix-milligr. de ce sel: une à deux cuillerées à bouche par jour.

ARTICLE II. — HYPERSTHÉNISANTS SPÉCIAUX

Ces médicaments, agissant sur des nerfs ou des plexus particuliers, exaltent l'activité des organes auxquels ils se distribuent. Ce sont des stimulants spéciaux d'organes ou d'appareils. On peut les décomposer en :

- 1° Stimulants sécrétoires, subdivisés en autant de groupes qu'il y a d'appareils glandulaires dont ils augmentent l'activité;
- 2° Stimulants génésiques (non plus de l'appétit, mais des aptitudes génésiques);
- 3° Stimulants gastriques ou digestifs.

Chaque département du centre cérébro-rachidien, chaque plexus viscéral a ses médicaments hypersthénisants, c'est-à-dire susceptibles d'élever le rythme de son activité; mais cette partie de la thérapeutique ne peut s'appuyer que sur une physiologie et une clinique très-avancées, et toute systématisation dans cette voie serait prématurée.

Les *stimulants sécrétoires* seront envisagés à propos de chacune des sécrétions qu'ils augmentent; les *stimulants génésiques* sont moins des médicaments que des moyens tirés de l'hygiène qui, ne stimulant les fonctions de l'ovaire ou du testicule qu'après avoir modifié l'ensemble de l'économie, se confondent, pour la femme, avec les emménagogues, et, pour l'homme, avec les stimulants de la sécrétion spermatique; de sorte qu'en réalité il ne me reste ici qu'à dire un mot des *stimulants gastriques* ou digestifs.

Les *digestifs* sont des moyens médicamenteux ou hygiéniques qui exaltent les aptitudes fonctionnelles de l'estomac. C'est un vieux mot, mais qui, ramené à ce sens précis, peut être conservé sans inconvénients. Les condiments âcres et aromatiques, les boissons théiformes, les huiles essentielles, les corps sapides, comme le sucre par exemple, qui excitent la sécrétion salivaire, peuvent être considérés comme des *digestifs*. Mais ces moyens manqueraient d'utilité si on n'instituait en même temps cet ensemble de conditions d'hygiène qui favorisent l'élaboration digestive, et dont l'exercice, le grand air, la promenade, parfois le changement d'air, constituent les éléments principaux. J'ai longuement insisté sur ce point dans un autre ouvrage (*Hygiène alimentaire des malades*, etc.; Paris, 1867, 2^e édition, p. 326 — Voy. aussi Fonssagrives, de *l'Influence curative du changement d'air et des voyages en général*, in *Gaz. hebd. de méd.*, 1859), et je ne saurais entrer dans plus de détails sans tomber dans des redites.

Il y a lieu de poursuivre cette étude, à peine ébauchée encore, des *toniques* ou *hypersthénisants spéciaux*, à électivité particulière sur tel ou tel organe, tel ou tel appareil; la médecine pratique est appelée sans doute à en tirer plus tard un parti très-utile.

SECTION DEUXIÈME

DÉPRESSEURS DE L'ACTION NERVEUSE

Les agents de ce groupe ont pour effet de déprimer, d'abaisser, en quelque sorte, le rythme de la fonctionnalité nerveuse sous ses diverses expressions. Ils peuvent agir de cinq façons différentes:

- 1° Diminuer la sensibilité générale et spéciale;
- 2° Éteindre l'orgasme musculaire ou la convulsibilité;
- 3° Calmer l'éréthisme nerveux général;
- 4° Calmer l'éréthisme cérébral;
- 5° Maintenir dans des limites normales les appétits organiques.

CHAPITRE I^{er}

Dépresseurs de la sensibilité générale et spéciale

ARTICLE I^{er}. — DÉPRESSEURS DE LA SENSIBILITÉ GÉNÉRALE

La douleur, compliquée ou non compliquée de troubles fonctionnels, est un des faits auxquels se heurte le plus habituellement le praticien. Tantôt cette douleur est idiopathique ou essentielle, tantôt (et c'est le cas le plus fréquent) elle dépend d'une disposition constitutionnelle ou locale, qui la fait naître et l'entretient. Elle peut avoir son siège dans les troncs nerveux eux-mêmes, dans les plexus qui en émanent ou dans le réseau délié par lequel leurs ramifications se confondent avec la trame des tissus; enfin les névroses hypersthéniques peuvent se développer dans les nerfs cérébro-rachidiens ou dans les nerfs de la vie végétative.

C'est contre ces névroses que la thérapeutique jouit d'une puissance d'action aussi certaine que consolante, et qu'elle remplit,

avec une merveilleuse efficacité, cet office de calmer la douleur qu'Hippocrate qualifiait de divin (*Divinum est opus sedare dolorem*). Que n'eût-il pas dit s'il avait pressenti toutes les ressources que les anesthésiques devaient un jour offrir aux médecins!

Les moyens qui agissent sur l'hyperesthésie sont de deux sortes: les uns calment la douleur par action locale, n'intéressant en quelque sorte que le point malade; les autres ne lui arrivent que par le détour circulatoire.

§ 1. — Moyens d'analgésie locale

Pour remplir cette indication capitale de calmer la douleur, la thérapeutique dispose de moyens si nombreux que nous ne saurions avoir le dessein de les passer tous en revue. Décrire avec soin les plus usuels et les plus pratiques est évidemment le seul but que nous puissions nous proposer.

La condition d'efficacité des analgésiques locaux, dans les névroses douloureuses, c'est que ces agents soient appliqués aussi près que possible du nerf, du plexus ou du tissu hyperesthésiés sur lesquels ils doivent agir. Cette condition est facilement remplie pour les nerfs superficiels et pour les plexus qui se distribuent à des viscères s'ouvrant à l'extérieur, et dont la fonctionnalité ne s'oppose pas à ce que les médicaments soient portés dans leur cavité. Pour les autres, on n'a que la ressource de l'application des anesthésiques sur des régions de la peau qui leur correspondent ou de l'emploi des anesthésiques généraux, qui n'arrivent au nerf ou au plexus hyperesthésiés qu'après avoir stupéfié tout l'ensemble de l'arbre nerveux.

Il n'est pas besoin de dire que l'anesthésie locale doit toujours être préférée, quand elle est possible; d'abord parce que ses effets sont plus prompts et plus sûrs, et puis aussi parce qu'elle n'amène d'habitude aucune perturbation générale.

Les anesthésiques locaux peuvent être simplement appliqués sur la peau, ou bien ils peuvent être injectés au-dessous de celle-ci par des artifices variés dont nous aurons à apprécier la valeur: ils peuvent, introduits dans les voies organiques, y développer leur action stupéfiante, agir sur les parois des organes qui les reçoivent et souvent même, par un mécanisme d'exosmose, porter leur action anesthésique sur des organes contigus ou voisins.

Les principaux agents d'analgésie locale sont: 1° les opiacés; 2° les solaniques; 3° les cicutiques; 4° le chloroforme et les éthers; 5° les cyaniques; 6° les essences; 7° l'électrisation; 8° le froid.

Étudions rapidement et leurs indications et leurs modes d'emploi.